SCIEZ, LE BANDEAU AGRICOLE COMME STRUCTURE

Concours Mix'cité CAUE 74 - 2013

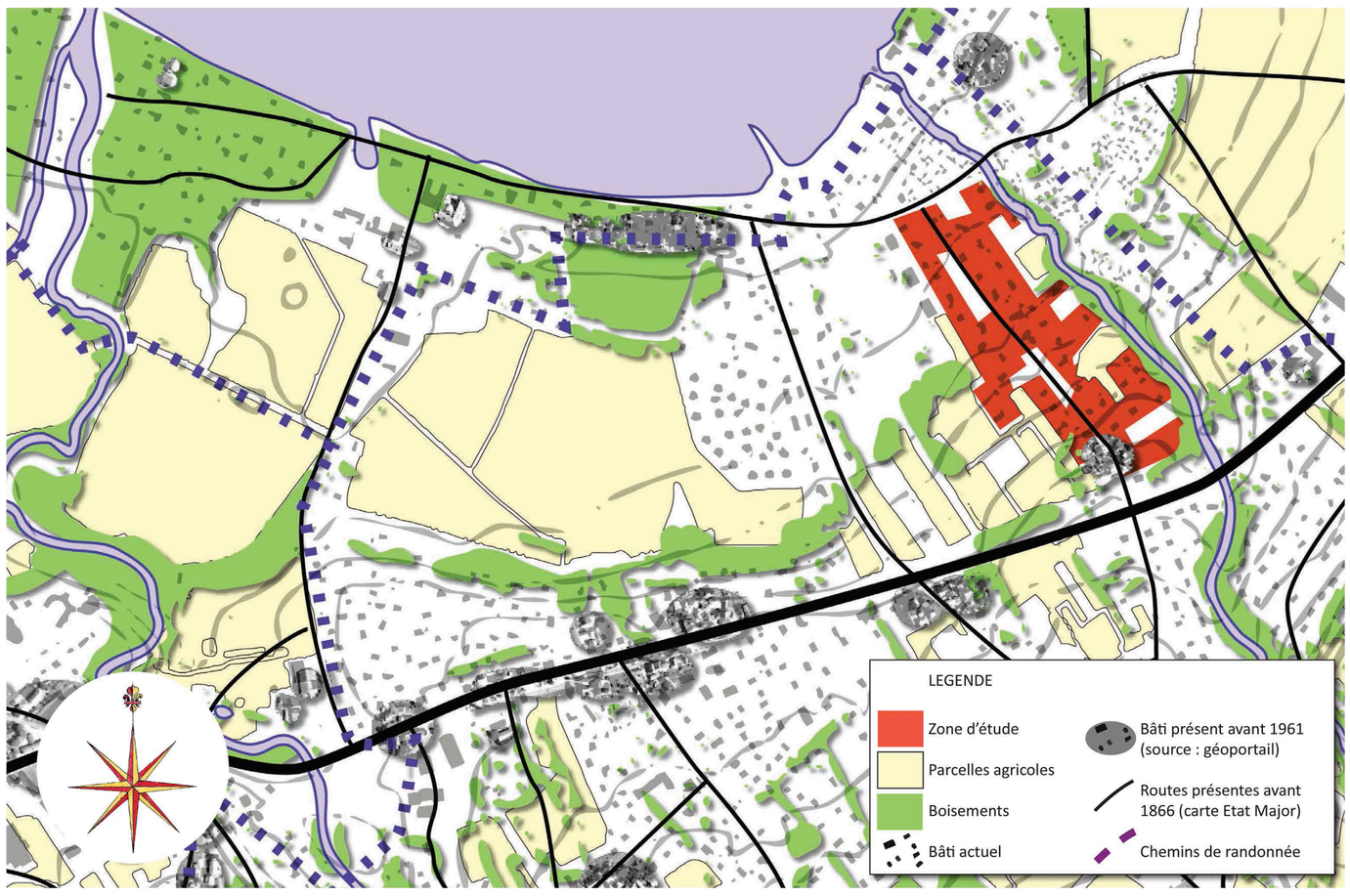

Aménagement de la parcelle 1/5000

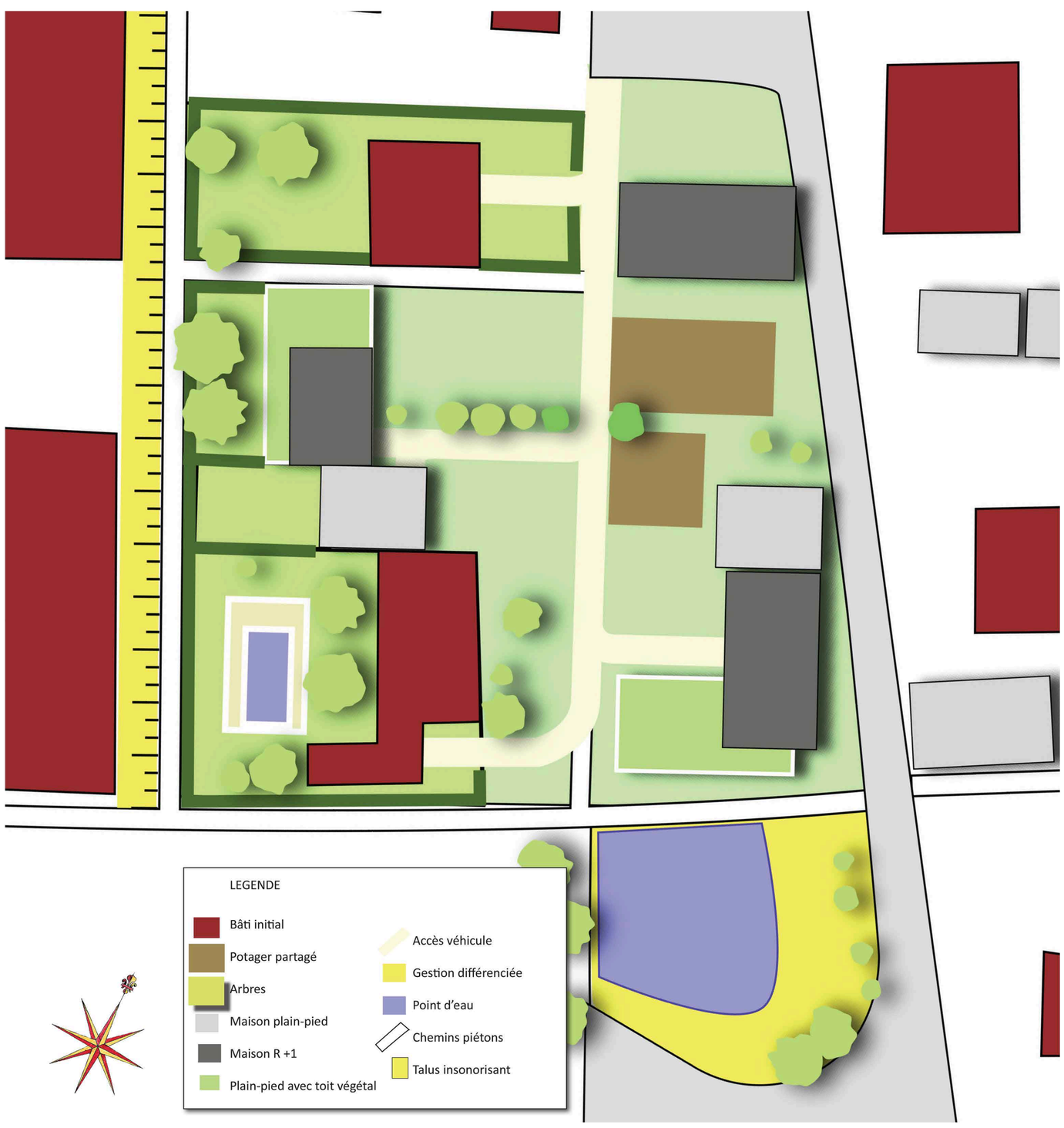

Aménagement de la parcelle 1/200

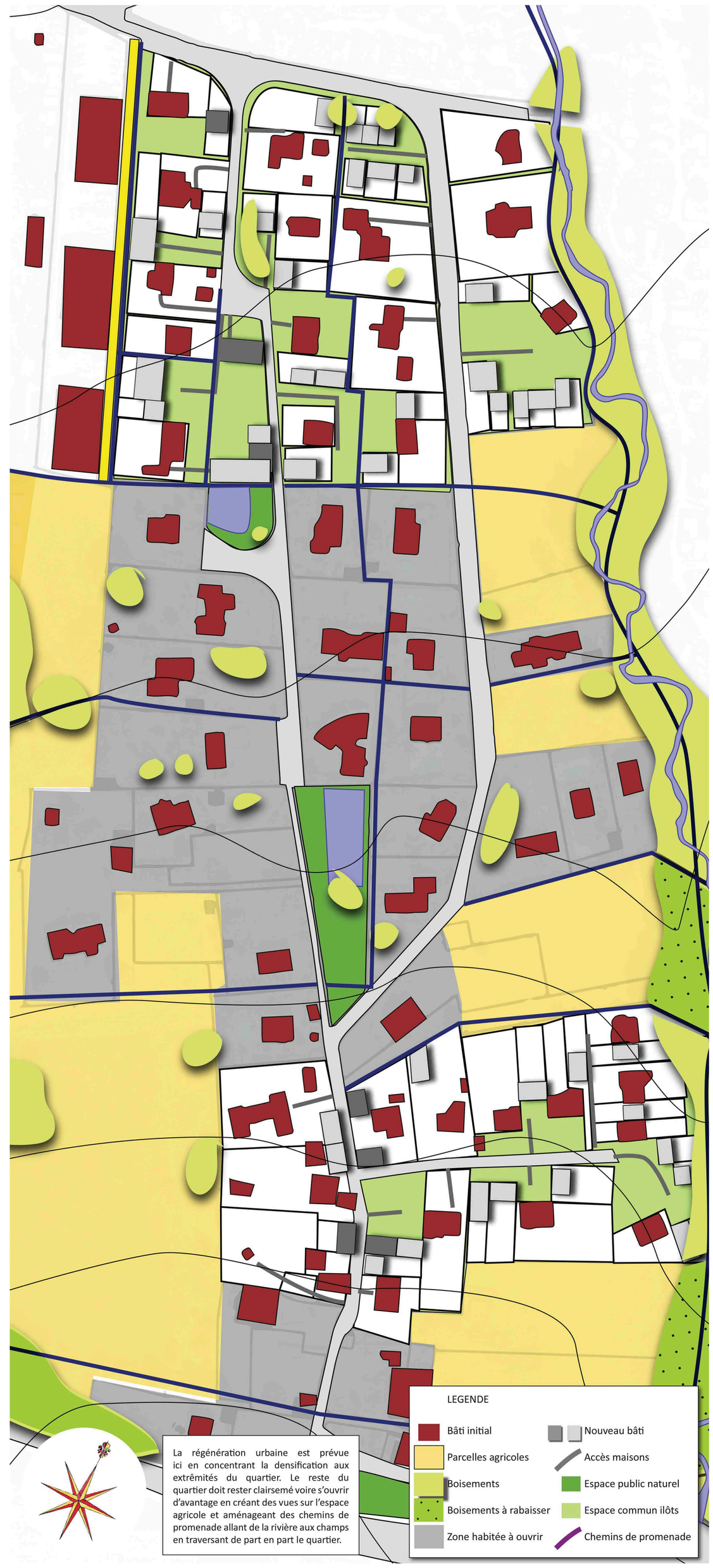

Projet à l'échelle du quartier 1/1000

Révéler le monde rural situé entre le coteau et le lac

Notre quartier d'étude, élément de jonction entre le coteau et le lac, s'inscrit dans une des 3 unités paysagères qui structure le territoire de la commune:
- le coteau habité : pente régulière composée de petites parcelles agricoles, boisées, et d'habitat résidentiel lâche.
- le bandeau agricole : paysage plat, longé de boisements, fragmenté à intervalles réguliers par les cours d'eau qui descendent du coteau.
- le bord de lac : constitué de résidences ayant conservé de beaux boisements, et un port de plaisance, facteur d'attractivité importante pour piétons et automobilistes.

L'évolution urbaine des 50 dernières années a fait perdre en lisibilité cette diversité paysagère. Notre quartier d'étude divise en deux le bandeau agricole.

Le paysage agricole, désormais dissimulé en arrière des habitations ou des boisements garde ses qualités d'ouverture paysagère et de ruralité avec toutes les ambiances que celle-ci génère.
La requalification urbaine du quartier doit donc prendre en compte son environnement agricole direct.

Enjeux
- La multipolarité urbaine
- L'identité agricole de l'espace dans lequel s'inscrit notre quartier
- La diversité des paysages

Stratégie
Le projet de réhabilitation du quartier s'inscrit dans un projet plus vaste qui consiste à rendre visible l'espace agricole environnant tant par les points de vue, que par les cheminements, l'agencement des résidences ou encore l'implantation d'éléments pédagogiques.

A l'échelle du quartier, la densification doit se faire au nord du quartier, renforçant l'urbanité de l'unité «bords du lac», ainsi que sur la partie sud, en «habitat-bosquet».

Les espaces publics peuvent être mis en valeur pour créer des ambiances en relation avec l'espace naturel et agricole environnant.
Des liaisons doivent être mises en place entre espace agricole et résidences.

Projet
La densification sera faite en îlot pour la partie nord, proposant, par la densification, un mode de vie partagé, avec des habitations centrées sur un espace commun.

La densification de la partie sud sera faite en partie le long de la rue pour rythmer le passage entre espace agricole et espace urbain, et en partie en îlots orientés vers les champs.

Les espaces intermédiaires seront traités avec un vocabulaire rural et plus d'ouverture sur l'espace agricole.

Des liaisons douces peuvent être envisagées pour relier les espaces agricoles situés à l'ouest et est du quartier.
Certains boisements environnant peuvent être rabattus pour créer des fenêtres sur l'espace agricoles.

Des liaisons douces peuvent également être envisagées dans la longueur, passant entre les parcelles résidentielles.

Projet à l'échelle de la parcelle
L'aménagement de la parcelle propose une organisation du bâti autour d'un jardin commun.

6 nouvelles constructions BBC ossature bois sont ainsi implantées dont certaines sont des duplex, totalisant 8 nouveaux logements.
Ces constructions se font sur 3 parcelles différentes : deux privées, une publique.

La plupart des demeures possèdent leur propre jardin, que ce soit au sol ou sur toit-terrasse. D'autres ont pour jardin l'espace commun où des activités de loisir et de jardinage peuvent être effectuées avec les familles de l'îlot.
La densification se fait en créant plus d'espace jardiné pour chacun.

De plus, de nombreux cheminements permettent à chacun ainsi qu'au voisinage de déambuler à travers et autour de l'îlot, en direction du lac ou des champs.
Un espace de biodiversité crée une nouvelle ambiance à l'orée de l'îlot. Une structure semi ouverte abrite un espace pédagogique sur l'agriculture et la nature environnante.

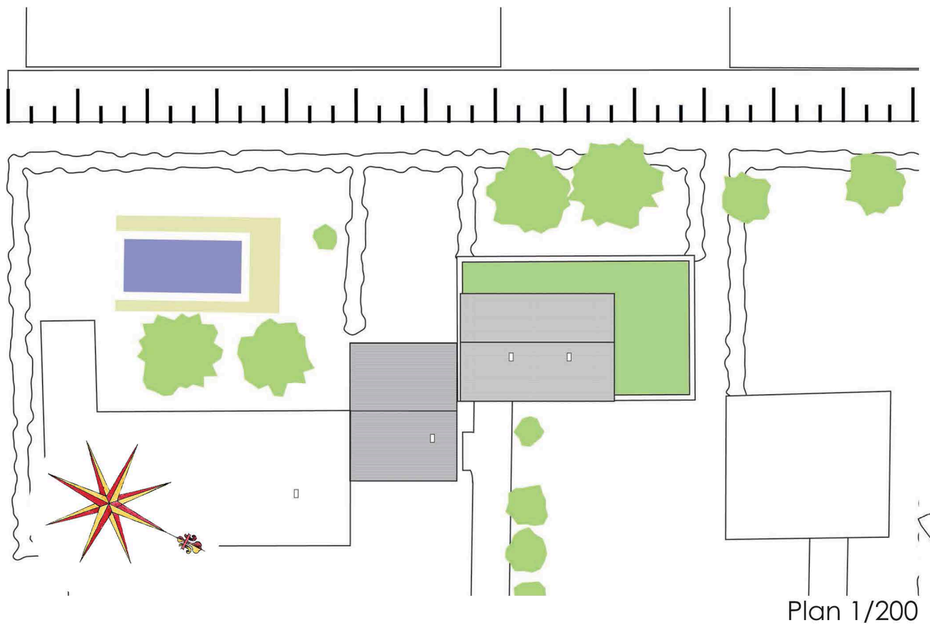

Plan 1/200

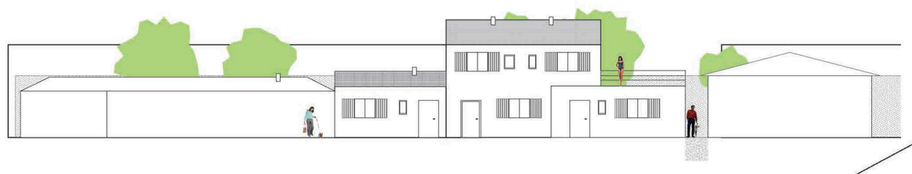
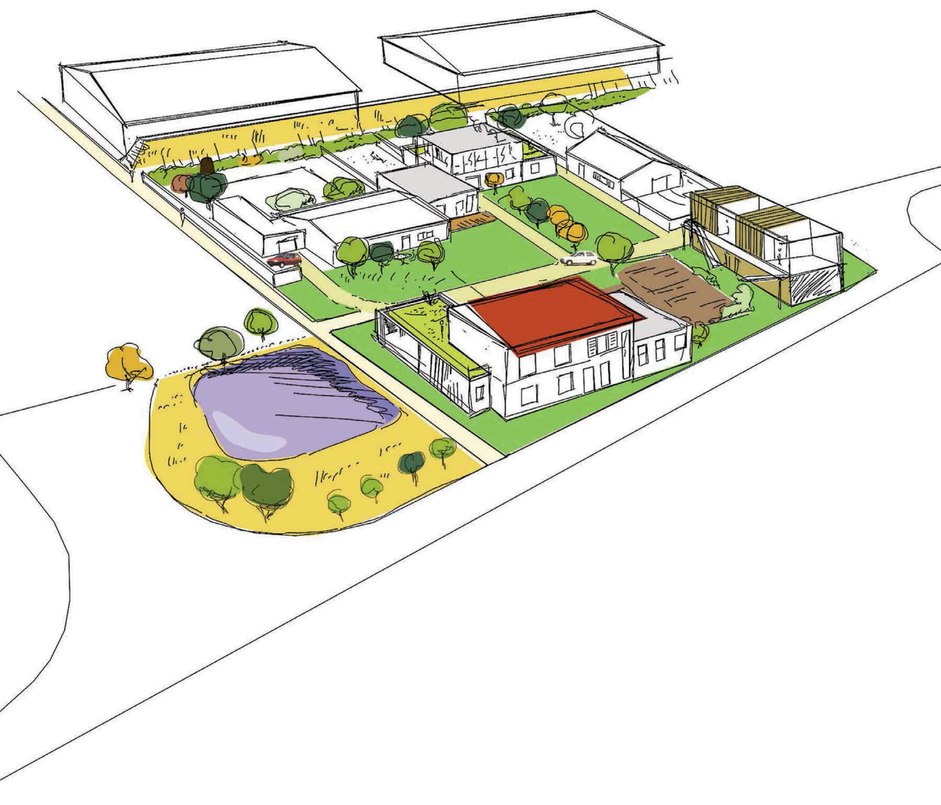
Elévation 1/200